

PROJET Pédagogique

Année 2021



*Communauté de
Communes du Clunisois*

Communauté de communes du Clunisois

5 rue du commerce

71220 La Guiche

Grandir ensemble dans le clunisois

La Communauté de Communes du Clunisois a placé l'accueil de l'enfant au cœur de ses préoccupations, désireuse de répondre aux attentes des familles en matière de mode garde et de loisirs.

Elle s'est engagée, par l'élaboration d'un projet éducatif, dans la mise en œuvre d'une politique éducative ambitieuse associant les parents à la réflexion et à l'action pour mettre en place une pratique éducative cohérente autour de la vie des enfants et des jeunes.

Le projet pédagogique est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les parents, les enfants, les intervenants et sert de fil conducteur tout au long de l'année.

Il est élaboré par la directrice du centre de loisirs et son équipe en référence avec le projet éducatif de la Communauté de Communes du Clunisois.

Ce projet pédagogique répond aux questions concernant l'organisation, les choix pédagogiques, les moyens humains et organisationnels de l'équipe d'animation.

Table des matières

1 - Caractéristiques du territoire.....	3
2 - Lieu de l'accueil.....	3
3 - Horaires et fonctionnement.....	3
4 - Les tarifs.....	4
5 - Le transport.....	4
6 - L'équipe d'animation.....	5
7 - Les activités.....	6
8 - Les repas.....	7
9 - Les « mini-camps » et les veillées.....	7
10 - Journée type à l'Accueil de Loisirs.....	8
11 - Objectifs pédagogiques.....	10
12 - Conclusion.....	11

1 - Caractéristiques du territoire.

Le centre de loisirs le Mistigri accueil en moyenne entre 30 et 60 enfants par jours selon les périodes. Basé à La Guiche, commune d'environ 600 habitants qui a rejoint la communauté de communes du clunisois en 2014, le Mistigri est un centre intercommunal situé en frontière de territoire.

L'accueil de loisirs a une importance particulière pour les communes de milieu rural puisqu'il participe de manière importante au dynamisme local. Pour les familles de La Guiche, mais également des communes environnantes, le Mistigri représente un lieu de rencontres, d'échanges et de partages pour leurs enfants mais également pour eux, adultes. De plus, l'équipe d'animation propose régulièrement des activités de découverte ou d'offres locales dans les communes voisines et environnantes. De ce fait, les villages, même les plus isolés géographiquement peuvent profiter occasionnellement du dynamisme et enthousiasme des enfants participants ; l'occasion pour ces derniers de profiter pleinement de leur territoire.

2 - Lieu de l'accueil.

Le Mistigri accueille les enfants dans les locaux communaux de La Guiche.

A l'école maternelle, nous disposons de la salle de motricité, d'une salle de repos, de la cantine scolaire transformée en salle d'activité pour l'occasion ainsi que des deux cours extérieures fermées et un préau.

Pour les activités plutôt sportive, la restauration et l'accueil des jeunes de plus de 10 ans, la salle des fêtes nous est également mise à disposition.

3 - Horaires et fonctionnement.

Le Mistigri accueille des enfants de 3 ans à 17 ans de la communauté de communes du Clunisois en journée complète. Nous permettons également l'accueil d'enfants d'autres communes sans suppléments tarifaire.

Ouvertures :

- *La deuxième semaine des petites vacances (sauf Noël)*
- *4 semaines au mois de Juillet*

Horaires :

Accueil échelonnée de 8h à 9h

Départ de 17h à 18h

Transport depuis Joncy, départ 8h30 - retour 18h.

Projet Pédagogique « Le Mistigri »

Le programme d'animation contenant les dates et modalités d'inscription est distribué aux familles par le biais des écoles environnantes. De plus nous proposons l'envoi du programme par newsletter aux familles. Toutes les informations concernant le centre de loisirs sont disponibles sur notre site :

<https://familles-loisirs-enclunisois.fr/le-mistigri/>

Pour les activités, les enfants sont répartis en deux groupes, avec des animateurs référents par jours :

- « Les Pimousses » nés entre 2017 et 2014
- « Les Tic-tac » nés entre 2013 et 2011
- « Les Têtes brûlées » nés entre 2010 et 2003

Le Mistigri propose désormais une formule accueil jeunes pour les collégiens et lycéens la première semaine des petites vacances (sauf Noël).

- Accueil à la salle des fêtes municipales de La Guiche
- Ouvert de 14h à 18h (sauf activité exceptionnel)
- Adhésion 5€/ an + possibilité de supplément tarifaire en cas de sortie ou activité spécifique.

4 - Les tarifs

Les tarifs peuvent varier en fonction du quotient familial. Ces tarifs sont présentés à titre indicatif sous réserve de modification :

QF	< à 500 €	501 à 600 €	601 à 655 €	656 à 720 €	720 à 810 €	811 € à 1000 €	> à 1000€
Journée + repas	5€	6€	7.20€	8.64€	10.37 €	12.44€	14.50€

Une formule semaine (5 jours consécutifs) permet une remise de 5 % sur le montant journalier.

5 – Le transport

Le transport est un enjeu primordial dans nos campagnes. Un service de transport gratuit est donc mis en place depuis Joncy vers La Guiche

Le temps d'animation pour les enfants peut commencer dès leurs entrées dans les minibus puisqu'ils sont accompagnés par des animateurs. Ces trajets sont effectués par des professionnels du transport et/ou à titre exceptionnel par des animateurs, avec les véhicules municipaux des communes de La Guiche et de Chevagny/Guye.

Le transport s'organise sur réservation. Le départ (8h30) et le retour (18h) s'effectue sur le parking de l'école publique de Joncy.

6 – L'équipe d'animation

Elle est composée d'une directrice permanente et de 5 à 8 animateurs selon les périodes. Les animateurs vacataires sont employés sur la base d'un tarif forfaitaire à la journée et travaille sur l'amplitude horaire de 8h à 18h.

L'équipe travaille en commun au bien-être de tous. Elle veille à l'application du projet pédagogique, préalablement établis ensemble.

Les choix des activités sont sélectionnés en fonction des envies et des goûts des enfants. Les parents et enfants sont invités à déposer leurs idées dans « La boîte aux lettres » dédié à cet effet et mise à disposition tout au long des périodes d'ouvertures du centre.

Tous les échanges doivent se faire dans un respect mutuel, dans un climat de confiance et d'entraide.



Projet Pédagogique « Le Mistigri »

Les rôles des animateurs :

- Garantir la sécurité physique, morale et affective des enfants
- Être exemplaire dans leur comportement et leur langage
- Respecter et maintenir le respect des locaux et du matériel mis à disposition
- Préparer leurs animations et anticiper les éventuels risques liés à leurs activités
- Jouer avec les enfants
- Impliquer les enfants au maximum de leurs possibilités
- Être impliqué dans tous les moments de la journée
- Privilégier les relations et instaurer un climat de confiance aussi bien entre enfants, entre adultes, entre adultes/enfants
- Respecter le travail des autres membres de l'équipe
- Appliquer le projet pédagogique
- Être à l'écoute des enfants et de leurs familles

Les rôles du directeur :

- Assurer un rôle pédagogique fort auprès de son équipe
- Veiller au respect et l'application des projets éducatifs et pédagogiques
- Gérer le budget
- Conduire un rôle relationnel auprès de la coordinatrice enfance/jeunesse, des animateurs et des stagiaires, des familles, des intervenants et des partenaires...
- Veiller à l'application des textes réglementaires en matière de sécurité physique, morale et affective.

L'ensemble de l'équipe respectera les règles établies concernant les lieux à l'intérieur des bâtiments mais aussi à l'extérieur (convention des locaux, code la route, code civil...)

À l'utilisation des téléphones portables est réservée à la seule fonction de pouvoir se joindre entre membres de l'équipe. La prise de photos doit être uniquement destinée à enrichir la banque d'image de l'accueil de loisirs sur autorisations des parents.

7 - Les activités

Il s'agit pour les enfants de profiter de ce temps de vacances pour accéder à des animations et de côtoyer d'autres enfants. Il ne s'agit pas de faire de l'activité une obligation mais de lui permettre de vivre un moment ludique. Un réel enthousiasme doit naître de l'équipe d'animation pour créer des projets et une dynamique de groupe que les enfants et leurs familles ressentiront dans le choix et la réalisation des activités.

Projet Pédagogique « Le Mistigri »

Les activités sont de puissants facteurs pour le développement de l'individu. Ainsi, elles sont pensées et réalisées, dans la mesure du possible, en lien avec les structures communautaires, association et équipement du territoire : piscine, ludothèque, bibliothèque intercommunale, stade municipaux ...

Des sorties à la journée sont choisies une fois par semaine pour chaque période de vacances.

En fonction de la tranche d'âge, différents types d'activités sont proposés :

- *Sportives : individuel ou collectif, motricité, initiation et découverte*
- *Expression corporelle ou orale : Jeux de groupes, théâtre, chant, jeux musicaux...*
- *Créatives, artistiques ou manuelle*
- *Découverte de l'environnement*
- *Détente, activités libre, jeux de sociétés*

Les enfants et familles sont invités à partager leurs idées d'activités, l'équipe d'animation pourra, après analyse peut-être les mettre en œuvre.



8 – Les repas

Les repas sont pris dans la cantine scolaire, ils sont préparés par la société API situé à Autechoux. Les repas sont acheminés en liaison froide, puis sont pris en charge par Mme Chantal Delorme qui se charge du réchauffage, du service ainsi que du nettoyage et de l'entretien de la salle de restauration. Nous apportons une attention toute particulière aux allergies et régimes alimentaires spécifiques des enfants en leur proposant des repas de substitution. Les animateurs prennent leurs repas avec les enfants.

9 – Les « mini-camps » et les veillées

Les mini-camps et veillées viennent compléter l'offre proposé sur la période estivale (mois de juillet). Cette offre donne la possibilité aux enfants de découvrir la vie de camp et de vivre en collectivité de manière plus longue et plus intense.

Pour certains, ce départ correspond aux seules vacances et dépaysement qu'ils connaîtront, pour d'autres, c'est la première séparation avec les parents. Ils sont organisés avec les animateurs et en partenariat avec les offres locales (associations et infrastructures du territoire) et sont ouverts à certaines tranches d'âges en fonction des activités et des thèmes choisis.

10 – Journée type à l'Accueil de Loisirs.

8h00 - 9h00	Accueil échelonné	Les enfants ont, à disposition, des petits coins aménagés : lecture, jeux de société, dessin, jeux en extérieur selon les conditions climatiques. Les animateurs sont disponibles pour les enfants et leurs familles afin d'instaurer des relations de confiance.
8h30	Départ transport de Joncy	Un animateur prend en charge les enfants sur le parking de l'école de Joncy. L'animateur est à l'écoute des familles car il est le seul interlocuteur direct de l'ALSH que les parents rencontrent.
9h00- 9h15	Appel des enfants, chants, danse puis constitution des groupes,	Les animateurs présentent aux enfants les différentes animations et prennent en charge leur groupe, Ce temps permet également de donner les consignes, faire des jeux de présentation et de rappeler les règles de vie aux enfants.
9h15 - 11h45	Temps d'animation	Ce moment se doit de favoriser l'imagination et le développement de l'enfant. Les animateurs doivent échanger, jouer avec les enfants tout en garantissant leur sécurité
11h45 – 12h 15	Fin d'activité, rangement, temps libre pour les enfants de préférence en extérieur si la météo le permet.	Les animateurs invitent les enfants à prendre part au rangement. Les enfants peuvent solliciter les animateurs pour jouer, discuter...
13h15 - 13h45	Temps calme : sieste, lecture ou jeux en extérieur	Selon les besoins de l'enfant, période de repos, lecture individuelle ou collective proposée par les animateurs.
13h45 - 14h00	Rassemblement, propositions et	Idem que le matin

Projet Pédagogique « Le Mistigri »

	lancement des activités	
14h00 - 16h15	Temps d'animation	Idem que le matin
16h15 - 16h45	Goûter	Idem que le repas
16h45- 17h00	Bilan de la journée	Afin d'être à l'écoute des enfants sur ce qui a fonctionné ainsi que recueillir les attentes des enfants concernant les prochaines journées.
17h00- 18h00	Départ échelonné	Ateliers, jeux de société, dessins, petits jeux où, si le temps le permet jeux en extérieur. Les animateurs surveillent, commencent le rangement de fin de journée (en associant au maximum les enfants) et anticipent, dans la mesure de possible, sur la préparation des activités du lendemain. Ils sont également disponibles pour les parents afin d'effectuer une restitution de la journée de leurs enfants.
17h30	Départ Transport pour Joncy	Idem que le matin
18h00- 18h15	Bilan	Un bilan de fin de journée est effectué dès le dernier enfant parti. Ce temps est important et permet de faire le point sur les préparations pour les jours suivants et discuter des améliorations possibles au fonctionnement du centre.

1 1 - Objectifs pédagogiques

Veiller à l'accessibilité de tous : permettre à tous les enfants du territoire de participer aux activités quelles que soit leur handicap, moyen financier ou localisation géographique :

- *En proposant un service de transport gratuit entre Joncy et La Guiche*
- *En communiquant auprès des familles sur les activités proposées et favoriser la continuité éducative et grâce à la mise en place d'un portail famille permettant l'inscription des enfants en ligne, sans nécessité de déplacements*
- *En proposant des tarifs accessibles aux familles*
- *En proposant un accueil dans des locaux adaptés aux enfants porteur de handicap.*

Permettre à l'enfant de mieux connaître son espace de vie et les offres d'activités locales :

- *Par l'utilisation des infrastructures et offres de loisirs locales (piscine, bibliothèques, complexe sportif...)*
- *Par l'organisation de séances de découverte avec différentes actions locales*
- *En créant des partenariats avec les associations, société ou municipalité (ferme locale, association sportives, maisons de retraites ...)*



Veiller à laisser la place des parents, premier éducateur des enfants :

- En proposant un horaire d'accueil et de départ échelonné (de 8h à 9h00 et de 17h à 18h) au cours desquels l'équipe d'animation se rend disponible pour les familles.
- Par l'organisation de goûter/spectacle auxquels sont conviés les parents
- En écoutant et, informant et conseillant les familles sur la vie du centre et plus largement des structures et service de la Communauté de Communes.
- En sollicitant les familles pour du matériel de récupération et ponctuellement lors d'animations spécifiques

Agir avec bienveillance par le respect de soi, de l'autre et du groupe :

- En étant vigilant et intransigeant sur le vocabulaire et la politesse, que ce soit envers les adultes, entre enfants, mais également entre les animateurs.
- En favorisant les échanges entre enfants : la différence est une richesse
- En permettant aux enfants de se développer avec et par les autres par le biais des activités proposés.

Favoriser l'autonomie de l'enfant en l'accompagnant dans ses explorations, ses expérimentations, ses découvertes :

- En incitant les enfants à se motiver et persévérer face aux difficultés rencontrées
- En les invitant à contribuer aux différentes tâches de la vie quotidienne (rangement, débarrassage, hygiène ...)
- En leur proposant des lieux d'activités adaptés à leur tailles et besoins (mobilier, espace de jeux, aménagement d'espace lectures...)
- En favorisant l'expression et l'opinion de l'enfant par la mise en place de temps "bilan" permettant aux enfants de donner leurs avis et d'être force de proposition.

Faire du centre de loisirs, un espace de vie et de partage, pour les enfants mais aussi pour leur familles :

- Par la mise en place d'une « boîte à idées » à disposition des enfants et des familles
- Par l'organisation de temps d'échange (exposition des travaux manuel, organisation de kermesse parents/enfants ...)
- En agrémentant les temps d'accueil par des animations (dégustation des goûter réalisé par les enfants, café parents etc)
- En travaillant en partenariat avec les différents interlocuteurs des enfants (écoles, familles, institutions familiales etc)
- En assurant la continuité de communication, même en période de fermeture (envois de newsletters, proposition d'activités sur le site, affichage des photos dans la vitrine du bureau, articles de presse etc)

12 - Conclusion

Le centre de loisirs ne peut se résumer à une série d'activités spécialisées en fonction de l'âge des enfants. Il s'agit aussi et surtout de créer un environnement porteur pour que l'ensemble des enfants puissent trouver place et reconnaissance. L'équipe d'animation représente un réel rôle sociale pour les familles avec qui elle doit créer un climat de confiance et d'échange. Inscrit dans la continuité éducatives des enfants, le centre de loisirs se doit être un lieu de découverte ludique, humaine et de sociabilisation pour les enfants afin de valoriser et favoriser leur épanouissement.